

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE À
LA SALLE PRINCIPALE DU CENTRE POLYVALENT, LE MERCREDI
16 DÉCEMBRE 2020 À 20h00.**

Sont présent(e)s :

	M. Georges Deschênes	Maire
	M. Sylvain Deschênes, conseiller :	siège n° : 1
En ligne	M. Étienne Lévesque, conseiller :	siège n° : 2
	M. Stéphane Deschênes, conseiller :	siège n° : 3
	M. Guillaume Lavoie, conseiller :	siège n° : 4
	M. Serge Fournier, conseiller :	siège n° : 5
En ligne	M ^{me} Bianca Gagnon, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absents :

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 20h00, aucune personne n'assiste à la séance.

Conformément à l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été donné à tous les membres du conseil, au moins trois jours avant la séance. Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation conformément au Code Municipal du Québec.

En raison des amendements temporaires apportés par le MAMH dans les mesures de la pandémie de COVID-19 :

- Les élus pourront siéger via le téléphone ou par téléconférence;
- La séance est à huis clos.

Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance extraordinaire**
2. **Vérification de l'avis de convocation**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021**
5. **Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021-2022-2023**
 6. **Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour**
 7. **Clôture et levée de l'assemblée**

20-12-204 2- VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE conformément à l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été donné à tous les membres du conseil, au moins deux jours avant la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes

QUE les élus présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation le 8 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-12-205 3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR Guillaume Lavoie

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-12-206 4 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

ATTENDU QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier et avoir des revenus équivalents aux dépenses;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2021 de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, les revenus et les dépenses s'établissent comme suit :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL BUDGET 2021			
DÉPENSES	2021	2020	Variation %
Administration générale: élus-admin.	310 103,00 \$	336 955,00 \$	-7,97%
Sécurité publique: police-incendie-sécurité civile	202 688,00 \$	200 065,00 \$	1,31%
Transport : voirie, déneigement et voie publique	556 189,00 \$	532 325,00 \$	4,48%
Hygiène du milieu: Aqueduc, égout, vidange et recyc.	384 978,00 \$	329 790,00 \$	16,73%
Santé et bien-être :	6 500,00 \$	8 700,00 \$	-25,29%
Aménagement, urbanisme et développement :	83 022,00 \$	68 310,00 \$	21,54%
Loisirs et culture :	237 838,00 \$	230 686,00 \$	3,10%
Frais de financement, intérêt et provision :	202 109,00 \$	176 270,00 \$	14,66%
	1 983 427,00 \$	1 883 101,00 \$	5,33%
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL BUDGET 2021			
REVENUS	2021	2020	Variation %
Taxes	1 377 077,00 \$	1 337 936,00 \$	2,93%
Tenant lieu de taxes	21 443,00 \$	20 300,00 \$	5,63%
Transferts	348 440,00 \$	321 800,00 \$	8,28%
Services rendus	36 420,00 \$	42 550,00 \$	-14,41%
Imposition de droits	27 500,00 \$	17 000,00 \$	61,76%
Autres	172 547,00 \$	143 515,00 \$	20,23%
	1 983 427,00 \$	1 883 101,00 \$	5,33%

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2021 tel que présenté et qu'il soit diffusé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-12-207 5 - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

ATTENDU QUE le Code Municipal du Québec, via l'article 953.1, stipule que le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

ATTENDU QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 201-2022 et 2023 se résume comme suit :

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023					
Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation					
Projets d'immobilisation	2021	2022	2023	Total	Mode financement
Camping	5 000,00 \$			5 000 \$	
Réfection des conduites (rue Principales)		5 850 000,00 \$		5 850 000 \$	MTQ Subv. + R.E.
Jeux d'eau	20 000,00 \$			20 000 \$	Subvention
Réfection rue Leblanc		65 000,00 \$		65 000 \$	Subvention
Réfection rue Harvey	650 000,00 \$			650 000 \$	TECQ + Subv
Parc Soleil Levant	5 000,00 \$	5 000,00 \$		10 000 \$	Subvention
Pavage rue des Cèdres	170 000,00 \$			170 000 \$	Subvention
Développement résidentiel			150 000,00 \$	150 000 \$	Subvention
Niveleuse	100 000,00 \$			100 000 \$	Surplus, prêt
Toit Centre Polyvalent	60 000,00 \$			60 000 \$	Surplus, prêt
	1 010 000,00 \$	5 920 000,00 \$	150 000,00 \$	7 080 000 \$	

Monsieur Guillaume Lavoie propose

QUE le programme triennal des immobilisations pour les années 2021-2022-2023 tel que présenté ici-bas est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- PÉRIODE DE QUESTIONS BASÉES UNIQUEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

20-12-208 5- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschenes

DE lever l'assemblée il est 20h07.

Georges Deschênes
Maire

Frédéric Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Georges Deschênes
Maire